

PROCES VERBAL

Assemblée Générale

Mardi 4 octobre 2011, 17h30

Auditoire Alexandre Yersin

Présents

Comité de l'AEML	Laetitia Schaller, Sujitha Kanagaratnam, Jalel Araiedh, Michel Bornet, Cyril Knob, Thaddeus Saucy, Dimitri Chappalley, Lionel Carrel, Florian Tagini, Pedro Pina Pereira
BMed1	Tommas Guffi, Federica Foglia, Laura Bruschi, Kevin Nunes
BMed2	Gaëtan Zwingli, Sylvain Rossier, Emilie Hochart, Loïc Payrard, Guy Mutoni, Yong-Shun Thoo, Matthias Munier
BMed3	Carlos Fidalgo, Anaëlle Wagner, David Eidenbenz, Basile Pache, François Gallot, Sam Nyffeler, Stéphane Mouraux, Ludovic Beun, Tiago Correia, Alexis Bikfalvi
MMed1	Samusure Jérémie, Matteo Foderaro
MMed2	Sabine Waeber, Sameer Nazeeruddin, Aude Richard, Samuel Heiniger, Fanny Salamin, Philippe Carruzzo
Mmed3	Stéphane Fournier
Finalistes	-

Ordre du jour

1. Acceptation de l'ordre du jour
2. Acceptation du PV de la séance du 12 avril 2011
3. Communications de la présidente
4. Présentation du comité de l'AEML 2011-2012
5. Communications du Décanat
6. Communications de l'Ecole de Médecine
7. Présentation de l'agenda des évènements à venir
8. Modification des statuts de l'AEML
9. Elections
 - a. Webmaster
 - b. Diverses commissions :
 - i. FAE – 1 poste
 - ii. Commission Pro-Femmes – 1 poste
 - iii. Commission des prix – 1 poste
10. Divers
 - a. MEDUNIL
 - b. Barbiturik

1. Acceptation de l'ordre du jour

La séance débute à 17h30. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2. Acceptation du PV de la séance du 11 avril 2011

Le PV est accepté à l'unanimité.

3. Communications du président

Laetitia souhaite la bienvenue à tout le monde. Elle aurait espéré plus de présence. Un vice président a été élu : Cyril Knob. Laetitia souhaite une bonne année à tout le monde et affirme la motivation du comité 2011-2012.

4. Présentation du comité 2011-2012

Tout le monde se présente.

5. Communications du décanat et de l'école de médecine

Le professeur Zanetti prend la parole.

Il excuse la présence du décanat : le doyen étant en arrêt maladie, l'agenda du vice-doyen, monsieur Michaud, a été bouleversé.

Il remercie l'AEML pour le rallye des première année et le parrainage troisièmes-premières, ainsi que pour la gestion des délégués de volée.

Il aborde ensuite la question des effectifs.

Rentrée 2011

▪ Effectifs

	Primants	Total
BMed 1	405	499
BMed 2	189	214
BMed 3	132	151 – 168
MMed 1	105	119 – 147
MMed 2	137	148 – 152
MMed 3	155	159

Toutes les volées sont maintenant plus grandes, le but étant de délivrer 160 diplômes par an environ.

Il y a, à la rentrée 2011, 499 étudiants en 1^{ère} année, soit environ 50 de moins que l'an dernier, mais on constate qu'il y a 50 primants en plus. Ce chiffre est expliqué par les nouvelles modalités d'examen de première année qui réduisent le nombre d'étudiants en échec simple en rendant le redoublement facultatif. On constate au contraire une augmentation d'environ 10% des nouvelles inscriptions pour le cursus de médecine par année.

Les nouveautés du cursus pour cette année sont :

- La fin de la réforme. Toutes les années sont maintenant réformées, ce qui signifie donc la fin des grands bouleversements.
- Pour la 3^{ème} année de bachelor, les cours d'oncologie du système urinaire/gastro-intestinal du module B3.2 ont été remplacés (pour cause de redondance) et remplacés par un cours de néphrologie (qui manquait au cursus).
- Pour la 1^{ère} année de master, le module M1.3 n'est maintenant plus longitudinal, le M2.4 (qui était « assez patchwork ») est dès à présent plus cohérent grâce à un cours de médecine vasculaire (notamment axé sur l'hypertension), et l'introduction au travail de maîtrise a été condensé sur 2 semaines.
- La mise en place d'un forum « Carrières » (qui aura lieu le 18 octobre 2011). Celui-ci cible les 1^{ères} années de master, avant qu'ils aient eu à choisir leurs stages. A noter qu'il pourrait également servir cette année aux 2^{èmes} et aux 3^{èmes}, car c'est la première année qu'il a lieu. Dans le principe, chaque spécialité ouvre un stand et donne toutes les informations nécessaires aux étudiants. L'atelier se fera dans le service en question et le timing sera fait pour que les étudiants puissent en visiter environ trois sur la journée. L'espoir est que les organisateurs aient assez de discipline pour garantir le succès de la journée et que cet événement grandisse dans les années à venir.

- Pour les 1^{ère} de master, un weekend de retraite interprofessionnelle sera organisé pour rencontrer les autres acteurs de la santé (techniciens en radiologie, physiothérapeutes,...), afin d'améliorer la compréhension et la collaboration. Cet événement sera valorisé par un crédit ECTS. Il a été organisé pour répondre à une recommandation de l'évaluation de la faculté faite l'an dernier et également pour préparer les étudiants à une partie de l'examen final qui traite de la coordination autour de la prise en charge des patients.
- Quelques cours en 1^{ère} de master seront donnés dès cette année en anglais. Ce changement avait été approuvé par la CCE l'an passé et répond aux souhaits des experts de l'accréditation (pour qui l'anglais est indispensable dans la formation médicale) et à ceux de certains étudiants. Les enseignants sont des « *locaux parlant bien l'anglais et pas des texans fraîchement débarqués de leur Boeing avec encore un chewing gum dans la bouche !* ». Le maximum envisageable est d'un total de 10% des cours donnés en anglais.

Monsieur Zanetti note également que les cours d'anglais ont eu un succès inhabituel cette année en 3^{ème} de bachelor. Un dédoublement du cours a été réalisé, mais comme tout le monde n'a pas encore la possibilité de suivre un cours, l'éventualité d'ouvrir une classe au semestre de printemps est envisagée.

Il souligne également que la réforme est toujours en marche par certains ajustements :

- **1^{er} thème prioritaire** : les modalités d'examen. Les QCM sont en effet peu souhaitables. Diverses possibilités sont envisagées, notamment d'en faire moins, d'introduire des examens oraux, ou alors de regrouper plusieurs modules en un seul QCM.
- **2^{ème} thème prioritaire** : mieux adapter les études réformées au SCLO (*Swiss Catalogue For Learning Objectives*)
- **3^{ème} thème prioritaire** : réaliser un bilan du programme actuel avec les responsables des disciplines. En effet, les modules ont mis les disciplines en recul (volontairement), et le but de ces rencontres serait donc de voir les objectifs non couverts ou pas assez abordés.
- Pour aller plus loin, l'augmentation du nombre d'étudiants par volée à plus de 160 et l'amélioration des supports de cours sont également au programme.

Pour terminer, le professeur Zanetti rappelle qu'il est important de garder le bon rapport qu'ont aujourd'hui délégués et faculté, via la CCE.

Laetitia Schaller demande si il a des informations concernant PrintUNIL. Malheureusement, sa prise de fonction est trop récente et il n'a pas encore pu connaître le problème. Tout ce qu'il peut en dire, c'est que ce point n'a pas été discuté pour cette rentrée. Il va investiguer et la remercie de relancer le débat.

Stéphane Fournier pose la question des résultats des examens des finalistes. A-t-on

des retours sur les résultats, et une comparasion entre les universités suisses ? Monsieur Zanetti répond que les résultats des ECOS ne sont pas encore disponibles, mais que ceux des QCM oui. Etonnamment, il n'existe aucune différence significative entre les différentes universités. Il y a eu en tout 26 échecs, dont la moitié sont des étudiants étrangers qui voulaient obtenir le diplôme suisse. Six échecs viennent de Lausanne, dont 3 sont étrangers. Il rappelle que les résultats sont provisoires en attendant les résultats des ECOS. Concernant le déroulement de ces examens, il note que les étudiants font part de difficultés à gérer le temps, surtout dans le 1^{er} des 2 QCM. Une des cause possible serait la vignette clinique qui prenait beaucoup de temps. Il n'a par contre aucune information sur les questions éliminées ou non, car tout se passe au niveau fédéral.

Philippe Carruzzo informe l'assemblée générale que la swimsa a désigné Roland Fischer comme coordinateur.

Le professeur Zanetti prend congé en assurant qu'il repart avec le mot PrintUNIL dans la bouche.

6. Présentation du budget

Thaddeus présente le budget provisoire.

Celui-ci tourne autour de 30'000. 2000.- ont été prévus pour les LTMA (*Lausanne Teaching Medical Awards*)

Les charges sont surtout dévolues aux dons de volées et aux frais fixes de l'AEMML. Il espère donner 15'000 au Groupe de Soutien, mais précise que cette somme n'est qu'une estimation sans garantie.

Fanny Salamin demande ce qu'est la Vicodine Party. Dimitri explique que c'est une nouvelle fête en remplacement de la LoftAnatomy qui n'avait plus aucun succès.

7. Présentation de l'agenda des évènements à venir

Dimitri prend la parole.

Les évènements qui ont été organisés depuis la rentrée se sont bien passés, avec de bons retours des étudiants. Concernant les manifestations futures :

- Le but cette année est d'épurer le programme : un événement est organisé environ une semaine sur deux, avec une alternance entre un afterwork et une soirée.

- Le 20 octobre aura lieu la Vicodine Party, qui a pour but de remplacer la LoftAnatomy
- La Nuit des Blouses Blanches aura lieu le 17 novembre au D !
- Enfin le 22 décembre se déroulera l'Apéro de Noël dans le hall des auditoriums du CHUV.

Jérémy Samusure: Est-ce que le bénéfice de la Vicodin Party sera donné à une association, comme l'était celui de la LoftAnatomy ? Dimitri affirme que oui.

Concernant l'agenda des fêtes du semestre de printemps, Dimitri mentionne le Bal de Médecine du premier mars 2012, le Bal de la Santé qui aura lieu mi-avril, trois Afterworks et MedFoot.

Laetitia présente ensuite les projets de la swimsa :

- Une séance d'information sur M.E.T.I.S. aura lieu le 10 octobre 2011 à 18h
- L'hôpital des nounours se déroulera entre le 12 et le 15 octobre au CHUV
- Une réunion appelée *Doctors and death* se tiendra le mardi après-midi premier novembre, au Biopôle. Le but de cette rencontre est de rassembler anatomistes, cliniciens, infirmiers et aumônier autour des étudiants en médecine afin d'aborder ensemble la rencontre avec la mort inévitable dans le monde professionnel et d'ouvrir un débat sur l'attitude à adopter face à elle. La rencontre s'adresse surtout aux étudiants de 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} années. La personne de contact est Sophi Kasser, 3^{ème} année
- Le SMSC de Bâle se déroulera du 4 au 6 novembre. Il abordera le thème de la pédiatrie. Comme le prochain SMSC aura lieu à Lausanne, en avril, il serait souhaitable d'être plusieurs à participer à Bâle afin de voir comment se déroule la manifestation et ainsi former un comité d'organisation au retour

Elle note également que le congrès MediFuture, aidant à l'orientation de carrière aura lieu le 12 novembre au CHUV. Cet événement est organisé par l'ASMAC.

8. Modification des statuts de l'AEML

Laetitia avertit que l'assemblée devra voter pour accepter un vote des modifications en bloc après la présentation de toutes les modifications à accepter.

Les statuts à modifier sont en *annexe 1*.

Laetitia les présente et explique que ce n'est pas vraiment des modifications, mais plutôt de l'esthétisme. Concernant l'annexe traitant du groupe de soutien, les modifications ne sont pas nouvelles : elles avaient été discutées longuement à l'assemblée générale de printemps d'avril 2011, mais le vote formel avait été oublié. Il s'agit donc d'une simple officialisation.

Acceptez-vous de voter les modifications de statuts en bloc?

Oui 94%

Non 0%

Abstention 6%

Le vote en bloc est accepté.

Acceptez-vous toutes les modifications apportées aux statuts ?

Oui 88%

Non 6%

Abstention 6%

Comme il suffisait de deux tiers de oui, les modifications de statuts sont acceptées.

Acceptez-vous le budget 2011-2012 de l'AEML ?

Oui 83%

Non 6%

Abstention 11%

Le budget est accepté.

9. Elections

WEBMASTER

Laetitia remercie Michel pour avoir assuré le poste de webmaster en attendant l'assemblée générale. Elle appelle ensuite Carlos Fidalgo à venir se présenter.

Carlos se présente comme un geek, ayant pu s'entraîner à le devenir durant son année en échec simple. Il veut s'investir pour ajouter le côté internet à sa connaissance de l'informatique. Laetitia lui pose une question à laquelle il répond.

Ludovic Beun se présente à son tour: il fait part à l'assemblée de ses connaissances en langage internet. Il a déjà réalisé plusieurs sites lui-même. Ses projets seraient de recréer la bibliothèque virtuelle et il a déjà des améliorations en tête. Il répond ensuite également à une question de Laetitia.

On passe au vote :

Carlos Fidalgo 25%

Ludovic Beun 72%

Abstention 3%

Ludovic Beun est élu webmaster de l'AEML. Le comité est enfin complet !

COMMISSIONS

FAE :

Fanny Salamin, ex-déléguée à la FAE, présente le poste. Elle décrit la FAE et donne trois arguments :

1. le délégué représente la médecine à la FAE
2. être délégué permet des contacts avec Dorigny et casse le mythe des étudiants en médecine isolés
3. chaque réunion est suivie d'un apéro

Aude Richard, 5^{ème} année se propose :

Oui 93%

Non 3%

Abstention 3%

Aude Richard est élue déléguée à la FAE.

PRO-FEMME :

Pedro explique quels sont les buts de cette commission. Elle a pour mission la promotion de la condition de la femme dans le milieu du travail. La commission doit redistribuer le budget qui lui est alloué aux services qui le méritent pour leur implication envers les femmes. Personne n'est intéressé. Pedro explique que l'année dernière la personne élue n'a pas été contactée, et donc que l'engagement ne demande pas beaucoup de temps.

Anaëlle Wagner se propose finalement :

Oui 97%

Non 0%

Abstention 3%

Anaëlle Wagner est élue à la commission Pro-Femme.

COMMISSION DES PRIX

Pedro explique à nouveau : cette commission se réunit deux fois par an et décerne divers prix. Pour exemple, c'est elle qui dit à quelle personne revient le prix de la fondation Claude Verdan.

Alexis Bikfalvi se propose :

Oui 93%

Non 4%

Abstention 4%

Alexis Bikfalvi est élu à la commission des prix.

GROUPE DE SOUTIEN

Florent Augros, qui avait été élu lors de la dernière assemblée générale se désiste et Matthieu Barras aimerait le remplacer. La commission serait ainsi formée de Anaëlle Wagner, Thimothée Favre-Bulle et Matthieu Barras.

Acceptez-vous que Matthieu Barras remplace Florent Augros au groupe de soutien ?

Oui 93%

Non 3%

Abstentions 3%

Matthieu Barras est élu au groupe de soutien.

10. Divers

MEDUNIL

Jalel présente le projet MEDUNIL.

Aujourd'hui, la relation entre l'école de médecine et le CHUV se base sur un partenariat. Il n'y a donc pas d'intégration institutionnelle. Le but serait donc d'intégrer dans une seule personnalité juridique la faculté et l'hôpital. C'est ce que propose de faire le projet MEDUNIL. Par exemple, les médecins cliniciens donnant des cours n'auraient qu'un seul contrat avec MEDUNIL, plutôt qu'un avec le CHUV et un autre avec l'UNIL. Les objectifs de MEDUNIL sont les suivants :

- renforcer les interactions entre la recherche et les soins afin de mettre le savoir le plus pointu au service du patient*
- exploiter pleinement le potentiel des sciences de la vie en créant davantage de synergies entre la biologie et la médecine afin de mieux répondre aux besoins de la société de demain. Il ne s'agit pas d'une vision où la biologie serait seulement au service de la médecine, lui apportant des connaissances qu'elle pourra exploiter, mais, plus fondamentalement, de mieux comprendre le vivant et les interactions entre celui-ci, dont l'homme, et son environnement*
- renforcer la place scientifique lausannoise dans le domaine des sciences de la vie grâce à une recherche et à une formation de pointe reconnues comme telles au niveau national et international*
- clarifier et adapter les structures décisionnelles aux nouveaux défis scientifiques et hospitaliers*

La direction de MEDUNIL serait une présidence forte avec un président et deux vice-présidents : le doyen actuel pour l'enseignement, qui serait proposé par le président et accepté par le recteur de l'UNIL, l'autre également proposé par le président et accepté par le Département de la Santé et des Affaires Sociales (DSAS).

Basile Pache demande par qui est élu le directeur du CHUV. Jalel répond que la décision serait prise par le conseil d'état. Ca resterait donc une affaire politique!

Fanny Salamin demande si un contact reste avec l'UNIL. Jalel explique qu'il existe une commission de coordination qui doit répondre de ses devoirs envers l'UNIL.

Jalel expose la proposition de l'AEML, prise en commun avec Alexandre Moser (président de la swimsa) et le professeur Zanetti, à savoir de ne prendre position que sur ce qui touche à l'académique. Nous aurions donc uniquement un point de vue étudiant sur la question.

Jalel demande que soit acceptée la réponse aux questions trouvée en annexe 1 comme étant la ligne directrice de l'avis de l'AEML sur le sujet.

Basile Pache s'inquiète de l'incursion politique dans le projet et dans la gestion de son budget. Jalel explique que la sous-division MEDUNIL / UNIL recevra son budget directement de l'UNIL, et que la partie soins restera bien séparée au niveau du financement de la partie académique.

Pour l'anecdote, lors du conseil de l'université, Jalel a découvert que les deux tiers du très gros budget de l'université sont dévolus à la faculté de biologie et de médecine ! Basile fait remarquer que l'UNIL est aussi sous la gouvernance du conseil d'état, et donc que la décision est là encore politique, ce à quoi Jalel répond que rien ne va changer par rapport à aujourd'hui !

Pas d'autre commentaire ou question n'apparaissent. Jalel s'excuse de la complexité du sujet et de la précipitation avec lequel nous avons du le traiter.

Il explique que la prise de position est demandée par le conseil d'état et non l'UNIL, ce qui veut dire que le projet est très avancé et qu'une position modérée mettant l'accent sur ce qui est important pour les étudiants en médecine est la meilleure solution.

Acceptez-vous la proposition de l'AEML sur MEDUNIL ?

Oui 85%

Non 0%

Abstention 15%

La prise de position de l'AEML sur MEDUNIL est acceptée.

BARBITURIK

Cyril présente le projet du Barbiturik.

C'était un local qui était géré par l'AEML où les étudiants pouvaient se retrouver pour se détendre ou boire un verre. Il a été détruit lors de la construction du M2. La ville a versé une compensation financière à l'AEML. Cette somme a été mise de côté pour une éventuelle réouverture du Barbiturik.

L'accréditation de la faculté l'an dernier a donné un coup de fouet au projet, car elle a reproché qu'aucun endroit de détente n'est accessible aux étudiants sur le site du CHUV. Le fait que ce point ait été présenté comme une grosse lacune a été mal pris par la faculté qui a décidé de faire avancer le projet.

Des discussions avancées ont eu lieu avec le décanat.

Dimitri explique où en est le projet aujourd'hui.

La volonté est de créer un espace socioculturel qui serait par exemple ouvert deux midis par semaine, disponible pour les Afterworks et ouvert aux autres associations (telles que M.E.T.I.S. par exemple), ainsi qu'au personnel du CHUV. C'est ce qui est appelé le Barbiturik avancé. Ce projet pourrait hypothétiquement profiter de la patente du CHUV.

Pour que le projet puisse avancer au niveau du décanat et de l'école, il y a besoin du soutien de l'AEML.

Pour mieux expliquer ce que serait vraiment le Barbiturik, Dimitri explique que les Afterwork ont été créés en remplacement de ce bar, et donc que quiconque a déjà pris part à un Afterwork sait ce qu'est le Barbiturik.

Samuel Heinegger :

Le CHUV est-il vraiment prêt à laisser les étudiants vendre bières en sa patente ?

Dimitri :

Pour le moment le CHUV a un avis neutre, car le projet n'est pas assez avancé, mais la FBM soutient vraiment celui-ci à cause de l'accréditation. On comprend donc la nécessité d'agir vite, tant que l'accréditation « est encore fraîche ».

Fanny Salamin :

Est-il prévu d'ouvrir le bar le soir ?

Dimitri :

Les horaires n'ont pas encore été discutés, car le projet n'est pas assez avancé.

Pedro :

Le personnel sera-t-il étudiant ?

Cyril :

Cela n'a pas encore été décidé, mais normalement un responsable Barbiturik sera élu et il devra s'entourer d'un comité qui devra se charger de toute la logistique du bar.

Aude Richard :

Où se trouverait ce bar ?

Cyril :

C'est l'actuel problème. Pour qu'un local soit attribué, il y a besoin du soutien de l'AEML. Cependant Monsieur Michaud a certifié que ce local se trouverait sur le site du CHUV.

Jalel :

Ce projet date de longtemps et qu'il faut maintenant les soutenir. Le but est de dire que nous sommes prêts à nous engager, afin que la FBM puisse faire avancer les choses.

L'annexe 2 donne le projet Barbiturik.

Premier vote: Acceptez-vous que le comité Barbiturik soit reconnu comme un groupe de travail provisoire de l'AEML (statuts de l'AEML, art. 7)?

Oui 100%

Non 0%

Abstention 0%

Le comité Barbiturik devient un groupe de travail de l'AEML.

Deuxième vote : Acceptez-vous la création d'un nouveau poste "Responsable Barbiturik" au comité de l'AEML à partir de 2012, si le projet est jugé assez avancé par le comité actuel?

Basile Pache :

Comment pensez-vous qu'un comité de douze personnes puisse fonctionner, alors qu'à onze c'est déjà difficile ?

Dimitri :

Ce poste déchargerait le responsable des affaires socio-culturelles.

Laetitia :

En plus il est nécessaire pour plus de crédibilité envers la faculté.

Philippe Carruzzo:

Ne serait-il pas préférable d'étendre le comité horizontalement, au lieu de continuer la croissance horizontale tentaculaire ?

Dimitri :

Il ne me serait pas possible d'assurer mon poste en plus de celui de responsable du Barbiturik si par exemple le responsable désigné était incapable de les remplir tout seul. En plus je pense que le barbiturik a plus de place pour les étudiants.

Gaëtan Zwingli :

La création de ce poste est-elle une demande du décanat ou pas ?

Cyril :

Non, c'est une proposition du comité.

Samuel Heiniger :

Ne serait-il pas mieux de voter non à ce projet et de faire un nouveau projet pour plus tard, reprenant l'idée d'une refonte totale du comité (idée d'un comité pyramidal), car il n'est pas possible de s'exprimer sur ce point sans foncer droit dans le mur

Pedro :

Je suis d'accord avec l'idée d'un comité chapeauté par l'AEML, et non pas celle d'un nouveau poste.

Fanny Salamin:

Est-ce que le Barbiturik ne pourrait pas faire partie du travail du responsable des relations estudiantines ? Car celui-ci a un grand travail à la rentrée avec le rallye,

mais après son boulot se calme t il aurait plus de temps que le responsable des affaires socio-culturelles.

Pedro :

Comme les Afterworks se passeront au bar, le travail du responsable des affaires socio-culturelles serait allégé par rapport à aujourd'hui.

Cyril :

Je suis d'accord avec l'idée d'un comité pyramidal.

Fanny Salamin, devant le débat désorganisé que suscite ce point, propose de le reporter à la prochaine assemblée générale.

Dimitri propose de refuser cette votation et de créer un groupe de travail pour déterminer où va aller le responsable barbiturik par rapport au comité.

Vote pour reporter ce point et créer un groupe de travail sur la place du barbiturik dans l'AEML.

Oui 97%

Non 0%

Abstention 3%

Un groupe de travail sera créé pour traiter de la place du Barbiturik dans l'AEML et ce point sera rediscuté à l'assemblée générale de printemps.

Troisième vote : Acceptez-vous une dérogation pour permettre au comité de l'AEML de débloquer une somme extraordinaire de 8'000.- pour l'installation initiale du Barbiturik?

Pour l'aspect financier : 8000.- sont sur un compte de l'AEML, avec la possibilité de les débloquer.

Basile Pache :

Nous avons trouvé un compte Barbiturik lorsque j'étais au comité.

Jean-Luc :

Le caissier avant Tal avait fusionné compte les comptes épargne et barbiturik, car le projet était alors au point mort.

On arrive au vote :

Oui 84 %

Non 6%

Abstention 10%

La dérogation est accordée au comité de l'AEML.

Quatrième vote : Acceptez-vous que l'AEML finance le Barbiturik à hauteur maximale de 800.- par mois, dès la création de ce dernier et jusqu'à l'AG d'automne 2012 (décision à renouveler à chaque AG d'automne)?

Dimitri :

L'idée ici est d'avoir l'assurance qu'on puisse prouver à la faculté qu'on est capables d'assumer financièrement sans eux si le bar « se casse la figure ». Attention, ce financement ne commence pas maintenant, mais seulement à l'ouverture du bar.

Fanny Salamin :

Pourquoi ne voterait-on pas ça à l'AG de printemps, où on aurait peut-être l'accès à un budget.

Thaddeus :

Le financement est une condition pour faire avancer les choses. Nous avons également introduit une date butoir qui nous permettra de mettre le hola en cas de pépin.

Cyril :

On aimerait bien savoir quel sera le loyer avant de dire combien nous sommes prêts à donner, mais la FBM veut une garantie de notre part. De plus, accepter ce point nous permettrait de faire avancer les choses et d'aller de l'avant.

Thaddeus :

L'année passée a vu quelques dépenses importantes : la rénovation du bureau de l'AEML et la soirée jacuzzi en juillet. Cette année, aucune dépense de ce type n'est prévue, donc cette demande est tout à fait envisageable financièrement.

Dimitri :

En plus cette année, l'impôt de 14% est tombé, ce qui augmentera le bénéfice des fêtes.

Carlos Fidalgo :

Si une fermeture intervient avec des pertes, qui devra payer ?

Cyril :

Le maximum que l'AEML aurait à couvrir est cette somme ! Pas un sou de plus ne sera donné.

Jean-Luc Barras :

Pourquoi avoir mis jusqu'à l'AG d'automne, et pas celle de printemps ?

Dimitri :

La volonté était de rendre cet engagement renouvelable d'année en année.

Jean-Luc Barras :

Je propose de changer « d'automne » par « de printemps ».

Vote pour le changement :

Oui 100%

Non 0%

Abstention 0%

Acceptez-vous que l'AEML finance le Barbiturik à hauteur maximale de 800.- par mois, dès la création de ce dernier et jusqu'à l'AG de printemps 2012 (décision à renouveler à chaque AG d'automne)?

Oui 69 %

Non 7%

Abstention 24%

Le financement est accepté.

Laetitia remercie tout le monde d'être venu. L'assemblée générale se termine à 19h35.

ANNEXE 1 – Modifications de statuts : parties modifiées

Art. 5 : Organes de l'AEML

Sont organes de l'AEML :

1. L'Assemblée générale des membres
2. L'Assemblée des délégués
3. Le Comité

art. 5.1 Assemblée générale (AG)

L'AG est l'organe suprême de l'association. Elle est constituée de tous les membres ayant répondu à la convocation. Le président de l'AEML est chargé d'y mener les débats. Une décision prise à l'AG ne peut être révoquée que par une autre AG. ~~Les votations se font à main levée.~~ Les votations se font à main levée ou par « zappette ». Si 1/3 des membres de l'AG le demandent, le vote peut se faire à bulletins secrets. La dernière version des statuts est annexée aux PV des AG.

art. 5.2.7

Les membres candidats à un poste exécutif (comité,...) dans une association ou fédération (swimsa,...) et représentant l'AEML doivent présenter leur candidature à l'AD. L'AD, après examen du programme et des projets du candidat, soutient ou rejette sa candidature. Les délégués à la FAE sont élus par vote électronique ~~lors des élections de la FAE à l'AG.~~

art. 5.4.3 Tâches particulières

- Caissier

Gère la caisse de l'AEML, gère l'aspect financier des soirées organisées par l'association en collaboration avec le Responsable des **Festivités affaires socioculturelles** ou le Responsable du Bal, présente le budget et les comptes à l'AG.

Annexe 1 : Délégués et représentants des étudiants

Représentants au Conseil de Faculté

8 représentants en tout, 5 à élire. Le Président, le Responsable des Relations Facultaires et le Responsable des affaires Estudiantines siègent d'office.
convocation: 1x/mois

Représentant des étudiants à la Commission de la recherche

1 Etudiant
convocation : Variable

Représentants de l'AEML à la FAE (Fédération des Associations d'Etudiants)

Le Responsable des relations publiques et 2 étudiants, tous élus, selon les statuts de la FAE, au printemps.
convocations : 1x/mois

Délégués à la swimsa (Swiss Medical Student Association)

L'AEML contribue en principe avec 1 délégué à la commission de l'enseignement de la swimsa + 3 délégués supplémentaires (car elle compte plus de 1000 membres).

Représentant des étudiants à la ~~CPCF (Commission Permanente de la Condition Féminine)~~
Commission Pro-Femme

1 étudiant

convocations : 1-2x/an

Représentants des étudiants aux Commissions de Présentation

Le président de l'AEML est responsable de la distribution des différentes commissions de présentation aux étudiants. ~~Une liste de personnes à contacter est constituée à l'AG.~~

Annexe 2 : Statuts du groupe de soutien

Art. 1 Statuts et buts

Le Groupe de soutien (GS) est un groupe de travail permanent de l'Association des Etudiants en Médecine de Lausanne.

Son but est de proposer à l'AEML des projets d'entraide à soutenir financièrement.

Art. 2 Composition

- Responsable du GS
- 2 membres du GS (~~facultatifs~~)

Le responsable du Groupe de soutien est élu à l'AG. Il ne peut pas être cumulativement membre du Comité de l'AEML.

~~Les membres (facultatifs) Sont également élus à l'AG les membres~~ du GS qui sont issus des différentes volées. Ils ne doivent pas être membres du Comité de l'AEML ou délégués à l'AD.

Art. 3 Fonctions

Responsable du GS :

- Il réunit les membres du GS ~~et présente la composition de son équipe à la première AD qui suit l'AG du semestre d'automne. Les délégués de l'AEML se prononcent par voie de vote sur celle-ci. (facultatif)~~
- Il participe aux AD, présente les activités du GS et les projets à soutenir. À la dernière
- AD ainsi qu'à l'AG du semestre de printemps, il présente un bilan des activités du GS.
- Il organise le fonctionnement du GS, en commun avec ses membres, c'est-à-dire: réunions de travail, information de toutes les volées, récolte de projets, établissement de propositions.
- Il recueille des propositions émanant des étudiants de leur volée, formule des propositions de soutien et participe à l'élaboration des propositions finales.

Art.4 Projets d'entraide

1. Nature

Ils consistent au versement d'un montant d'argent, ~~qui est~~ déterminé pour chaque projet, qui est variable et d'un ordre de grandeur d'environ 500 à 1000 francs.

2. Bénéficiaires

Ce sont des associations caritatives et humanitaires, dont une partie doit être locale.

Des projets d'aide personnelle proposés par des étudiants et destinés à des gens du quart ou du tiers-monde vivant dans la précarité ne sont pas exclus.

Le GS sélectionne les associations soutenues si possible en fonction des critères de durabilité des projets, d'efficacité du don et d'efficacité de l'association.

Les dons sont destinés ~~quasi-exclusivement~~ **prioritairement** à des associations à petit budget.

3. Archivage

Sont destinées à l'archivage – dans le classeur ad hoc - toutes les propositions retenues ou non que recueille le GS, ainsi que toutes les correspondances impliquant le GS.

Art. 5 Moyens financiers

Calcul du don de l'AEML au groupe de soutien:

- 1) Le don fait au Groupe de Soutien vient principalement du revenu engrangé à l'occasion du Bal de Médecine.
- 2) Revient au Groupe de Soutien 51% du bénéfice du Bal de Médecine (arrondi à la dizaine en dessus) avec un minimum de 10'000 CHF.
- 3) Au préalable du calcul du revenu au Groupe de Soutien est retirée du bénéfice du Bal de Médecine la somme de 1'000 CHF qui servira à établir un fond pour les « demandes impromptues » de financement (ex. conférences médecine de montagne, conférence Haïti).
- 4) Cette somme est attribuée au responsable du Groupe de Soutien en début d'année académique. Les 1'000 CHF prélevés d'un Bal de Médecine serviront donc pour l'année académique suivante.
- 5) Les « demandes impromptues » ne peuvent dépasser la somme de 200 CHF par projet.
- 6) Le responsable du Groupe de Soutien présente son projet de dons à l'AG de printemps qui l'accepte ou non. Il présente par la même occasion les dons sur « demandes impromptues » qu'il a effectués au cours de l'année.
- 7) Ces calculs sont obsolètes et donc non-avenus si, selon les prévisions budgétaires du caissier :
 - I) Ils font descendre les fonds propres de l'AEML à moins de 40'000 CHF.
 - II) Ils font en sorte que l'AEML conclue, pour la 2ème année consécutive, sur un déficit de plus de 1'000 CHF

~~Le responsable du Groupe de Soutien présente ses projets et la somme qu'il veut attribuer à chacun d'eux au comité de l'AEML et à l'AD, motivant les raisons de chaque soutien.~~

~~L'AG accepte ou refuse l'ensemble des projets ou un projet particulier.~~

Le responsable du GS peut présenter un projet extraordinaire qui nécessite un supplément à la somme dont il dispose. L'AG peut lui accorder cette somme ~~selon l'art. 9 de ses statuts.~~

Le Responsable du GS transmet les BV pour les projets retenus au Caissier de l'AEML qui se charge du transfert financier.

Annexe 2 – Proposition de l’AEML pour la prise de position concernant MEDUNIL

Consultation sur les avant-projets de lois modifiant la loi du 6 juillet 2004 sur l’Université de Lausanne (LUL) et la loi du 16 novembre 1993 sur les Hospices cantonaux (LHC) en vue de la réorganisation du domaine de la biologie et de la médecine dans ses dimensions de soins, d’enseignement et de recherche.

Préambule :

La position qui suit ne prend en compte que la partie Académique concernant les études prégraduées et son organisation.

1. Appréciation globale

1.1 Globalement, l’organisation proposée pour MEDUNIL est-elle, selon votre organisme/institution, satisfaisante ?

Oui, car elle comprend les instances essentielles au bon fonctionnement et à une bonne relation entre les étudiants et les instances supérieures. Cela dit, pour que les relations futures soient d’autant bonne qualité que celles actuelles, il nous semble important d’insister sur quelques points :

-Le Vice président/Doyen devrait former une unité de gestion constituée des 3 vice-doyens responsables de la relève, de la recherche et de l’enseignement, et de lui-même.

-Le vive-doyen à l’enseignement assurerait le rôle du vice-doyen à l’enseignement actuel (Michaud Pierre-André). Les postes de Directeur de l’école de Médecine et Directeur de l’école de Biologie perdurent.

-Les différentes commissions (à l’enseignement, de représentation, ...) ainsi que la CCE , l’AEML et autres organismes actuels, sont nécessaires au bon fonctionnement de l’école et doivent perdurer.

1.2 Si cette organisation n’est globalement pas vraiment ou pas du tout satisfaisante, quelles en sont les raisons majeures ?

Si non respect de 1.1

2. Gouvernance

2.1 Pensez-vous que l’organisation de la présidence permet un pilotage stratégique approprié de MEDUNIL en intégrant ses différentes missions (soins, enseignement, recherche) ?

Il nous semble utile que le comité de direction ait un pouvoir décisionnel bien défini, qui ne laisse pas seul les décisions concernant les missions futures de MEDUNIL à la présidence.

2.2 Considérez-vous que le mode de nomination du président et des vice-présidents est adéquat ?

Oui

2.3 Pensez-vous que les organes participatifs reflètent bien la diversité du personnel de MEDUNIL ?

Il semble que oui, mais nous n'en sommes pas sûrs.

3. Outils de pilotage politique

3.1 Pensez-vous que les principes et les procédures liées à la stratégie de développement et aux contrats de prestations (avec le DSAS et avec l'UNIL) sont appropriés ?

Oui.

4. Propositions concernant le personnel académique

Concernant les questions suivantes l'AEMML soutient la position de l'AMER, qui suit :

4.1 Est-ce que l'introduction d'une filière clinique permet selon vous de répondre de manière satisfaisante à la diversité des besoins en compétences pour le personnel académique dans un cadre hospitalo-universitaire ?

Si l'introduction d'une filière clinique est saluée par tous, elle est malheureusement clairement identifiée comme une sous-classe professorale. Le texte dans sa globalité continue à mettre en avant surtout la recherche, alors que les missions d'enseignement et de responsabilité clinique sont moins valorisantes. Ce mode de faire qui a prévalu ces 20 dernières années a vu petit à petit la disparition des médecins ayant de grandes compétences cliniques capables d'assumer un service universitaire ou celui d'un hôpital cantonal. Nous avons malheureusement tous vécu récemment plusieurs exemples désastreux. Il est urgent d'assurer des relèves académiques privilégiant la clinique. Le projet proposé est une amorce timide. Par ailleurs, donner des titres professoraux différents aux cliniciens (professeurs cliniciens et de professeurs titulaires) par rapport aux non cliniciens, complexifie la hiérarchie académique et empêche une bonne visibilité au niveau international. Conçu ainsi, le projet MEDUNIL risque de consacrer la fin des « grands professeurs cliniciens » universitaires et des médecins-chefs des grands hôpitaux de notre pays. Il importe donc de renforcer la visibilité clinique tant au niveau national qu'international.

4.2 Pensez-vous que les titres et fonctions de relève retenus permettent de disposer d'un système cohérent tant au sein de MEDUNIL qu'au sein de l'Université ?

L'introduction du titre CER pour la filière MEDUNIL/CHUV (Départements cliniques et médico-techniques), pour le distinguer du poste MER pour la filière MEDUNIL/UNIL (Départements des sciences fondamentales) a le mérite de clarifier une situation qui a été

très mal comprise ces dernières années. Cette distinction est par ailleurs valable aussi bien pour les médecins que les non médecins.

Par contre la distinction des titres professoraux entre les 2 filières est une aberration et une source de confusion telles que décrites au point 4.1. Les deux filières distinctes en fonction de l'activité (MEDUNIL/CHUV et MEDUNIL/UNIL) doivent offrir les mêmes chances, la même visibilité et les mêmes titres académiques que n'importe quelle autre faculté de l'UNIL. Autrement dit, les titres professoraux doivent être les mêmes dans les 2 filières : professeurs ordinaires, associés et assistants. A la différence que dans la filière MEDUNIL/UNIL (respect de la LUL) ces titres correspondent à des postes, alors que dans la filière MEDUNIL/CHUV (respect de la LHC) ils correspondent à des titres pour des médecins et non médecins ayant un poste de chef de département, chef de service, cadre, ou agréé. Par contre pour distinguer les deux filières, il faudra joindre au titre professoral le « nom de la filière », du type « professeur en sciences cliniques » et « professeur en sciences fondamentales ».

5. Dénomination

5.1 Est-ce que selon vous le nom retenu à ce stade (« Hôpital et Faculté de biologie et de médecine de l'Université de Lausanne (MEDUNIL) ») reflète bien la volonté de renforcer une identité commune ?

Non.

5.2 Voyez-vous des possibilités d'amélioration pour cette dénomination ?

(Discussion avec le LAB)

6. Autres commentaires

(à discuter avec le LAB)